#190
NOVEMBRE 2026

Vivre à VILLEBON



VILLEBON, VILLE NOURRICIÈRE



9

Le Centre Technique Municipal fait peau neuve



11

À Laludo, à chacun son jeu !



12

Noël se prépare à Villebon !

Sommaire

3 Édito
4 Zoom sur
6 En bref
8 Quoi de neuf ?
16 J'ai une question
18 Grand Angle
22 Sortons
24 Vu à Villebon
26 Ma ville durable
28 Vie associative
31 Expressions
32 Vie pratique
33 Carnet
34 Notre histoire

Nos publications sont consultables sur **villebon-sur-yvette.fr**

- Suivez notre page **Facebook**
- Suivez notre chaîne **WhatsApp**
- Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- Visionnez nos vidéos sur **YouTube**

PEFC 10-32-3010 PEFC recyclé pefc-france.org

Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette – Service Communication - Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 • votremairie@villebon-sur-yvette.fr www.villebon-sur-yvette.fr • Directrice de la publication : Anne Graveleau • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Camille Sourbet, Ananda Lenfant • Création graphique et mise en pages : Solène Pozo • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock, Éric Bongrand, + IMGS - Couverture : Villebon, ville nourricière • Impression : Imprimerie Desbouis Grésil • Tirage : 5 900 ex. • Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Victor Da Silva aux côtés de Mickaël Da Conceição, Conseiller municipal délégué au cadre de vie, lors de l'opération Mon arbre à moi.



Édito

Chères Villebonnaises, chers Villebonnais,

Le week-end du 17 octobre, de nombreuses villes de notre pays ont connu des violences d'une ampleur rare : commerces pillés, bâtiments publics attaqués, une mairie incendiée, des manifestants, des casseurs, des policiers et des gendarmes blessés. J'adresse mon soutien aux habitants, aux commerçants et aux élus des communes touchées, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont fait face.

Chacun peut avoir des inquiétudes ou des attentes, et elles ont toute leur place dans le débat démocratique, par la parole, l'engagement et le vote. La violence, elle, n'y a pas sa place : elle abîme ce qui appartient à tous et ne répond à aucune des questions posées.

Ces événements nous rappellent que le vivre-ensemble n'est jamais acquis. Il se construit au quotidien, au plus près des habitants, et c'est le sens de tout ce que nous faisons à Villebon-sur-Yvette.

Le vivre-ensemble, c'est se parler : réunions de quartier, concertations, budget participatif, et maintenant les Cafés du Maire. C'est faire ensemble : jardins partagés, chantiers participatifs, et plus de 80 associations qui font battre le cœur de notre ville. C'est accompagner notre jeunesse, avec le Point Information Jeunesse, le Conseil Municipal des Jeunes ou la soirée des métiers. C'est relier les générations, de la Semaine bleue aux rencontres entre enfants et aînés. C'est ne laisser personne de côté, comme l'action menée par notre Centre Communal d'Action Sociale ou comme l'ouverture très prochaine de la cité de l'autonomie et du partage CAP Villebon. C'est aussi veiller les uns sur les autres, avec nos habitants-relais, la réserve communale de sécurité civile et un travail constant aux côtés de la Gendarmerie.

Et c'est se retrouver, tout simplement. Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien, Guinguettes de l'Yvette, Festival du Conte, fête du sport, Halloween... Ces moments partagés nous rappellent tout ce que nous avons en commun.

Villebon est une ville où l'on se connaît et où l'on se respecte.

Cette richesse est précieuse, et c'est ensemble que nous la préserverons.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette

Zoom sur

LA VILLE NOURRICIÈRE



« Une ville nourricière se construit avec ses habitants. Chacun peut y contribuer grâce au Permis de végétaliser, qui permet de cultiver légumes, plantes aromatiques ou d'ornement dans l'espace public. C'est une façon d'offrir à chacun, même sans jardin, la possibilité de cultiver son petit bout de terre. »

KARINE LORIN,
Conseillère municipale déléguée au Centre de Loisirs et à la ville nourricière.



JARDINS NOURRICIERS : CUEILLEZ, C'EST PLANTÉ !

Les aviez-vous remarqués ? Des fruits, des légumes et des plantes aromatiques poussent dans les espaces publics de la ville. Au rythme des saisons, chacun peut venir les découvrir et se servir librement. Une façon gourmande de végétaliser la ville, de favoriser la biodiversité et de permettre à tous de profiter d'une production locale.

DES RÉCOLTES À PORTÉE DE MAIN

Cette année, la Ville a mis en terre plus de 500 plants potagers et une centaine de plantes aromatiques pour permettre aux Villebonnais de découvrir et de goûter des variétés parfois difficiles à trouver dans le commerce. Sauge, poires, tomates, cassis, prunes mais aussi romarin ou framboises... Au détour d'une rue, dans un jardin et près de chez vous, ces plantations créent un circuit court nourricier au cœur de Villebon. Retrouvez les lieux de récolte sur le site de la Ville. Ouvrez l'œil lors de votre prochaine balade et laissez-vous tenter par une petite cueillette !

PLUS DE VÉGÉTAL ET PLUS DE BIODIVERSITÉ

La démarche s'étend également aux arbres fruitiers et aux haies de biodiversité, plantés avec le soutien de l'association Triangle Vert et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Rue Millet, rue du Bas de la Ferme, aux Coteaux et dans le bas du quartier de La Roche, de nouvelles plantations viennent compléter les espaces déjà existants, comme le verger pédagogique situé rue des Maraîchers. Ces aménagements, proposés lors du premier budget participatif de la Ville, contribuent à faire de Villebon une ville plus verte et plus accueillante pour la biodiversité. Ils offrent nourriture et abris à la faune, renforcent la présence du végétal et contribuent à limiter les effets des fortes chaleurs et du ruissellement.

PARIS SACLAY Communauté d'agglomération

LE TRIANGLE VERT DES VILLES MARAÎCHÈRES DU HUREPOIX

PERMIS DE VÉGÉTALISER : ET SI VOUS PARTICIPIEZ, VOUS AUSSI ?

→ Toutes les informations sont à retrouver en page 26, rubrique « Ma ville durable ».

En bref

C'EST QUOI VOTRE MÉTIER ?

Votre métier vous passionne et vous aimeriez faire découvrir votre quotidien aux jeunes générations ? Partagez votre expérience lors de la soirée des métiers, le **vendredi 29 janvier**, et échangez avec les collégiens et lycéens villebonnais sur votre parcours, votre activité et les réalités de votre profession. Santé, bâtiment, informatique, industrie, tourisme... Tous les métiers sont les bienvenus ! Votre témoignage peut aider un jeune à mieux se projeter dans son avenir.

→ **Pour participer, contactez le Point Information Jeunesse.**
Tél. 01 69 93 49 23
pij@villebon-sur-yvette.fr



LES CAFÉS DU MAIRE

Envie d'échanger directement avec votre Maire ? Victor Da Silva vous donne rendez-vous, dans son bureau à l'Hôtel de Ville, une fois par mois les samedis matin pour des moments conviviaux. L'occasion de poser vos questions et de partager vos idées.

→ **Prochaines dates :**
5 décembre et 9 janvier

Sur inscription
via le formulaire
sur le site de la Ville.

les cafés DU MAIRE



NEIGE ET VERGLAS : LA VILLE VEILLE

Dès les premières intempéries, les équipes municipales se mobilisent pour sécuriser les 43 km de voirie communale. De jour comme de nuit, elles interviennent pour saler les routes et limiter les difficultés de circulation.

Pour contribuer à la sécurité de tous, l'entretien des trottoirs devant les propriétés incombe aux propriétaires et aux locataires. Des bacs à sel sont mis à la disposition des Villebonnais pour faciliter le déneigement et le salage devant leur domicile.

Retrouvez le plan de déneigement
et les emplacements des bacs à sel.

RECENSEMENT 2027 : ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Chaque année, 8 % des logements de Villebon-sur-Yvette sont recensés. Si votre logement est concerné en 2027, vous recevrez un courrier de la Ville entre le 5 et le 15 janvier.

À partir du 21 janvier, un agent recenseur muni d'une carte officielle viendra vous remettre les codes pour répondre en ligne ou un questionnaire papier. Le recensement est obligatoire, gratuit et confidentiel. Vos réponses permettent à l'Insee de mieux connaître les besoins de la commune et contribuent au calcul des dotations versées à la Ville.

Pour savoir si vous êtes concerné
et connaître les agents recenseurs,
rendez-vous sur le site de la Ville.

CIMETIÈRE : ENTRETENIR ET PRÉSERVER

Au cimetière, la Ville assure régulièrement l'entretien des espaces dont elle a la charge, notamment en retirant les déchets et en maîtrisant les herbes invasives, sans produits phytosanitaires, conformément à la réglementation.

En entretenant également les espaces dont elles sont responsables, les familles contribuent à maintenir ce lieu propre, paisible et digne du souvenir de nos proches.

JOURNÉE DU HANDICAP : CAP SUR L'INCLUSION



Le vendredi 4 décembre, à partir de 15h30, la Ville s'associe à la fondation OVE pour une après-midi placée sous le signe du partage et de l'inclusion.

Venez découvrir la toute nouvelle Cité de l'Autonomie et du Partage (CAP Villebon), établissement d'accueil médicalisé pour les personnes en situation de polyhandicap qui a ouvert rue Jacques-Brel. Visitez les nouveaux locaux et rencontrez les partenaires présents sur leurs stands.
La journée se poursuivra à 18 h autour d'un moment convivial, avant de laisser place à un **spectacle de magie ouvert à tous.**

Un espace DE COWORKING À ORSAY

Étudiants, salariés, freelance… Vous êtes à la recherche d'un espace de coworking proche de chez vous ?

Rendez-vous au 21, un espace de travail mis en place par l'Agglomération Paris-Saclay.
45 postes de travail en open space, 5 salles de réunion (de 3 à 20 personnes), 1 salle de pitch, des salles de confidentialité, 1 espace créativité, 1 espace silence, des espaces de convivialité (cuisine partagée, terrasse…), des cabines téléphoniques, fibre optique, Wi-Fi, imprimantes, systèmes de visio-conférence… Tout y est pensé pour faciliter votre quotidien professionnel.

Réservations
et tarifs

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération



COLLECTE HIVERNALE DES DÉCHETS VERTS

En Hiver, les déchets verts sont collectés une fois tous les 15 jours.

Au mois de décembre et janvier, les collectes interviendront les mercredis 2, 16 et 30 décembre après-midi et 13 et 27 janvier après-midi.

Ces déchets doivent être sortis dans les conteneurs au couvercle vert prévus à cet effet et fournis par le SIOM.

CALCULEZ VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Restauration scolaire, Centre de Loisirs, Conservatoire… Pour bénéficier de tarifs adaptés à votre situation, il est nécessaire de faire calculer votre quotient familial. Rendez-vous au Service scolaire avant le lundi 30 novembre.

À défaut, le tarif maximum sera appliqué à partir du 1er janvier 2027 jusqu'à révision de votre dossier et sans effet rétroactif.

→ **Service scolaire**
Tél. 01 69 93 49 00
scolaire@villebon-sur-yvette.fr

Liste des documents à fournir
sur le site de la Ville.

Quoi de neuf ?

BUDGET PARTICIPATIF

BUDGET PARTICIPATIF 2026 : LES RÉSULTATS

Au Printemps dernier, les Villebonnais ont été appelés à voter pour leur projet favori dans le cadre du Budget participatif 2026. Découvrez les résultats !

Depuis 2024, ce dispositif donne aux Villebonnais la possibilité de proposer et de choisir des actions concrètes en lien avec l'écologie et la solidarité. Les propositions réalisables et entrant dans l'enveloppe allouée de 25 000 € sont ensuite soumises au vote.

DÉSORMAIS, PLACE À L'ACTION

Au regard des résultats du vote, les deux projets arrivés en tête en 2026 seront réalisés. Les troisième et quatrième projets sont en cours d'étude afin de vérifier leur compatibilité avec l'enveloppe disponible.

Voici les résultats sur l'ensemble des projets soumis au vote :



« Le Budget participatif est avant tout une démarche qui permet aux Villebonnais d'être pleinement acteurs de leur ville. Cette année encore, les habitants ont répondu présents. Merci à toutes celles et ceux qui ont proposé des idées et pris part au vote : place maintenant à leur réalisation ! »

LILI-ROSE BLANCHARD,
Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative.

VA ÊTRE RÉALISÉ

23 %
PING-PONG ET BONNE HUMEUR
Installer des tables de ping-pong en libre accès, à différents endroits de la ville : promenade de Yvette, Centre Sportif Saint-Exupéry, aires de jeux...

20 %
FONTAINE À EAU EN LIBRE-SERVICE
Mettre à disposition des promeneurs et sportifs une fontaine à eau sur la promenade de l'Yvette.

EN COURS D'ÉTUDE

16 %
LA PLACE GÉRARD-NEVERS À L'OMBRE
Aménager des ombrières amovibles au niveau de la place Gérard-Nevers, en lien avec la Terrasse d'Été, afin d'offrir des espaces ombragés et plus agréables pour déjeuner ou se restaurer.

15 %
UN COIN DE REPOS POUR CHACUN
Fixer des transats durables dans les espaces naturels pour profiter du cadre et se reposer.

NON RETENU

7 %
PÉDALER POUR RÉFLÉCHIR
Implanter un vélo générateur d'énergie permettant de sensibiliser aux enjeux énergétiques.

7 %
AU CENTRE SPORTIF À VÉLO
Agrandir le parking à vélos du Centre Sportif Saint-Exupéry.

7 %
SPORT ET DÉTENTE AU PLANCHODROME
Équiper le Centre Sportif Saint-Exupéry de tables de pique-nique à proximité du planchodrome.

5 %
OBSERVER LA NATURE
Créer des points d'observation de la faune et de la flore sur la promenade de l'Yvette en mettant à disposition des jumelles.

259
votes au 3e Budget participatif de la Commune



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL FAIT PEAU NEUVE

La Ville va prochainement engager la construction du nouveau Centre Technique Municipal (CTM), rue Eugénie-Cordeau. Moderne et adapté aux enjeux environnementaux actuels, ce futur équipement permettra d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents, tout en accompagnant la modernisation des bâtiments communaux.

Conçu pour accueillir une cinquantaine d'agents municipaux, le futur CTM regroupera sur un même site les services administratifs, les ateliers des régies bâtiments, voirie et espaces verts, ainsi que plusieurs espaces communs. Le projet prévoit également des aménagements extérieurs fonctionnels avec une aire de stationnement afin de faciliter la venue des Villebonnais.



« Avec le nouveau CTM, la Municipalité ne construit pas seulement un nouveau bâtiment, elle prépare aussi les infrastructures énergétiques de demain. »

OLIVIER LEHOUSSEL,
Adjoint au Maire délégué à la modernisation du patrimoine communal et à l'aménagement numérique.

UN PROJET TOURNÉ VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ce nouvel équipement répondra également à des objectifs environnementaux ambitieux. La structure sera performante sur le plan thermique et énergétique. Près de 677 panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures afin de produire environ 231 600 kW/an. Cette production permettra non seulement de couvrir les besoins du bâtiment, mais aussi d'alimenter d'autres équipements communaux dans une logique globale de maitrise des coûts et d'une consommation énergétique vertueuse.

Dès la conception du projet, la Ville a souhaité aller au-delà des seules performances énergétiques du bâtiment. L'objectif : l'autoconsommation collective. Cela permettra de mutualiser localement la production d'énergie et de mieux maîtriser les consommations des équipements municipaux.
Un choix qui traduit une volonté claire : investir aujourd'hui pour construire une ville plus sobre, plus autonome et plus économe en énergie.

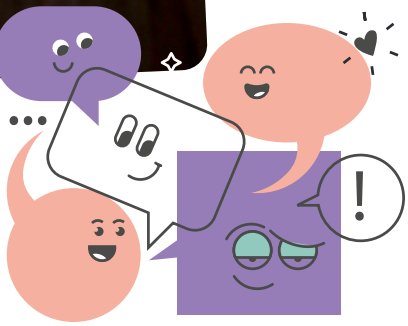
Avec le nouveau CTM, la Municipalité ne construit pas seulement un nouveau bâtiment, elle prépare aussi les infrastructures énergétiques de demain.

La phase de conception du projet s'est achevée fin mai. Les travaux devraient débuter en janvier 2027 pour une durée prévisionnelle de 15 mois.

750 000 € - Soutien financier de la Région Île-de-France
516 304 € - Soutien financier du Département de l'Essonne
749 459 € - Soutien financier de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay



SANTÉ MENTALE DES JEUNES : LA VILLE À L'ÉCOUTE



Parce que le bien-être des jeunes est une priorité, la Ville fait de la santé mentale un axe phare de sa politique jeunesse. Prévention, écoute et orientation : plusieurs actions sont mises en place pour accompagner les jeunes et leurs familles et faciliter l'accès à des ressources adaptées.

UNE PREMIÈRE ÉCOUTE AU PIJ

Le Point Information Jeunesse (PIJ) constitue une première porte d'entrée pour les jeunes qui souhaitent parler, s'informer ou être accompagnés face à une difficulté. Formée aux enjeux de santé mentale, l'équipe peut écouter, repérer certaines situations de fragilité et orienter les jeunes et leurs familles vers les professionnels, dispositifs ou associations adaptés.

La Ville met également à disposition des ressources pour aider chacun à trouver le bon interlocuteur : guide de la santé mentale, associations du territoire, numéros utiles et informations en cas de situation de crise.

PRÉVENIR ET LIBÉRER LA PAROLE

Agir pour la santé mentale, c'est aussi permettre aux jeunes de mieux se connaître, d'appréhender les signes de mal-être et de savoir vers qui se tourner. La Ville mène ainsi régulièrement des actions de prévention et de sensibilisation auprès des adolescents et de leur famille.

Lors de la dernière soirée des métiers organisée avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, un atelier consacré au bien-être a notamment permis d'aborder les questions liées à l'équilibre personnel et aux ressources disponibles.



« La santé mentale doit pouvoir être abordée sans tabou, au même titre que les autres sujets qui concernent la jeunesse. Nous souhaitons créer les conditions pour que les jeunes puissent s'informer, échanger et surtout être acteurs des actions qui les concernent. »

ISMAÏL MESLOUB,
Conseiller municipal délégué à la santé.

VOUS AVEZ ENTRE 13 ET 18 ANS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER ?

Un projet de sensibilisation autour de la santé mentale sera prochainement construit avec les jeunes Villebonnais, afin de mieux répondre à leurs préoccupations et à leurs besoins.

N'hésitez pas à vous manifester auprès du PIJ jusqu'au samedi 30 janvier.

À LALUDO,
À CHACUN SON JEU !

Et si le prochain bon moment se jouait à Laludo ? Jeux de société, construction, stratégie, coopération… Il y en a pour tous les âges et toutes les envies ! Ouverte à tous, la Ludothèque invite les Villebonnais à se retrouver autour du jeu, dans une démarche à la fois conviviale, économique et responsable.



SE RENCONTRER, JOUER, PARTAGER

À Laludo, pas besoin d'être un grand joueur pour pousser la porte. Jeux de société, jeux de construction, jeux pour les plus petits ou pour les passionnés de stratégie : chacun peut trouver de quoi s'amuser. Les jeux sont accessibles gratuitement sur place, pour profiter d'un moment de détente et de partage. L'équipe de professionnels accompagne les visiteurs dans leurs découvertes et conseille chacun selon ses envies.

Laludo, c'est aussi des soirées jeux pour se retrouver dans une ambiance conviviale, découvrir de nouveaux univers et partager des parties endiablées entre amis ou en famille. Un moment privilégié pour échanger, rire et faire de nouvelles rencontres autour du jeu.

Vous n'êtes encore jamais venu à Laludo ? Il suffit de remplir une fiche à l'accueil pour profiter gratuitement des jeux sur place. Pas besoin de réservation, venez simplement jouer !

Vous souhaitez emprunter des jeux à la maison ?
Consultez les tarifs des adhésions semestrielles ou annuelles sur le site de la Ville.

Consultez les tarifs
sur le site de la Ville.

La Ludothèque s'inscrit également dans une démarche écologique et économique : faire découvrir, partager et réutiliser les jeux plutôt que d'acheter, c'est aussi encourager une consommation plus responsable.



Du 22 au 24 janvier, la ludothèque participera au festival Interlud à Gif-sur-Yvette, un événement dédié au jeu et à la découverte ludique.

Une belle occasion de partager cette passion et de rencontrer d'autres amateurs de jeux !

Consultez le compte Facebook
d'Interlud



117
courriers déposés l'an passé dans la boîte aux lettres !

NOËL SE PRÉPARE À VILLEBON !

À l'approche des fêtes, Villebon se pare progressivement de ses plus beaux habits d'Hiver. Illuminations, sapins et décorations vont égayer les rues et les bâtiments municipaux. Et ce n'est que le début : plusieurs rendez-vous vous attendent dans les prochaines semaines.

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE

Ça y est, la fin de l'année approche ! Dans quelques semaines, l'Hôtel de Ville, la place du 8 mai 1945, les abords de la Police municipale et le Centre Culturel Jacques-Brel se pareront de décorations lumineuses pour créer une atmosphère chaleureuse.

Comme chaque année, les sapins feront également leur retour devant les écoles et les bâtiments municipaux. Le saviez-vous ? Une partie des décorations qui viennent embellir la ville ont été réalisées par les enfants du Centre de Loisirs ! Installées par les agents de la Ville, elles contribueront à faire entrer l'esprit des fêtes dans les différents quartiers de la commune.







BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL : EN ROUTE POUR LE PÔLE NORD

Rendez-vous vendredi 27 novembre à partir de 18 h pour lancer les festivités de Noël !

Au programme : illuminations, rencontre avec le Père Noël, chants de Noël interprétés par les élèves du Conservatoire, sans oublier le vin chaud et le chocolat pour se réchauffer.

La boîte aux lettres du Père Noël restera à votre disposition jusqu'au 24 décembre. Dessins, listes de cadeaux, petits mots... Le Père Noël attend avec impatience tous vos courriers.
L'an dernier, la boîte aux lettres avait rencontré un joli succès avec 117 courriers déposés. Alors, à vos crayons : les lutins n'attendent plus que les nouvelles lettres des enfants.

UN AVANT-GOÛT DES FÊTES

Les décorations ne seront que le début des célébrations. Repas festif pour les seniors, spectacle jeunesse au Centre Culturel Jacques-Brel (plus d'informations page 22 rubrique « Sortons »), passage du Bus de Noël de la RATP Cap Île-de-France... Plusieurs temps forts viendront rythmer le mois de décembre et faire vivre l'esprit de Noël à Villebon.

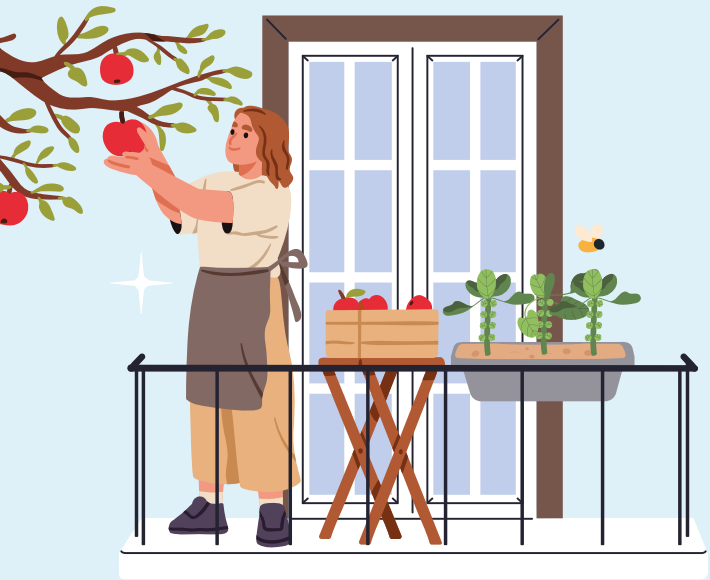
De quoi profiter, ensemble, de cette période placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la féérie.

Rendez-vous sur le site de la Ville rubrique « l'Agenda »



2027

VILLEBON-SUR-YVETTE
VILLE NOURRICIÈRE





Dimanche

10 JANVIER À 15 H

CÉRÉMONIE DES VŒUX
au Centre Culturel Jacques-Brel

ENTRÉE LIBRE

LES ÉCRANS EN QUESTION : ET SI ON JOUAIT AUTREMENT ?

Tablette, smartphone, télévision, jeux vidéo… Les écrans font partie du quotidien des enfants, des adolescents et de leurs familles. Pour en parler autrement, la Ville organise, le vendredi 13 novembre, une soirée ludique et conviviale pour s'informer, échanger et partager un moment en famille.



Rendez-vous vendredi 13 novembre à partir de 18 h au Centre Culturel Jacques-Brel.

UNE ACTION AU CŒUR DE LA PARENTALITÉ

Quelle place donner aux écrans ? Comment poser des limites sans renoncer au numérique ? Et comment préserver le sommeil, le jeu et les moments partagés en famille ?

Pour accompagner les parents et les enfants dans ces réflexions, la Ville a choisi de proposer une soirée où l'on apprend en jouant. En amont de l'événement, un documentaire de prévention sera présenté aux élèves de CM1 des trois groupes scolaires afin d'ouvrir le dialogue sur leur rapport aux écrans.

Réalisé par Gilles Vernet, instituteur et réalisateur, « *Et si on levait les yeux ?* » part d'une expérience étonnante : pendant dix jours, une classe quitte les écrans pour vivre un séjour en pleine nature. Une parenthèse qui invite les enfants à observer, à s'interroger et surtout à prendre la parole sur la place que les écrans occupent dans leur quotidien.

Labellisé « *film d'utilité publique* », ce documentaire donne une place centrale à la parole des enfants. L'objectif n'est pas de leur apporter des réponses toutes faites, mais de faire naître une discussion et de permettre à chacun de réfléchir à ses propres usages. Un regard à hauteur d'enfant qui ouvre naturellement la conversation entre jeunes, parents et professionnels.

La Caisse des écoles finance la projection du film à destination des élèves et met un kit pédagogique à la disposition des enseignants.



JOUER POUR MIEUX EN PARLER

Parents et enfants sont invités à participer à une soirée placée sous le signe du jeu, de la curiosité et de l'échange.

De 18 h à 18 h 45, place aux défis !
Escape game et jeux permettront d'aborder, de façon ludique, différentes questions autour des écrans. À chaque énigme, une information, un conseil ou petite surprise sont délivrés. Une manière simple et amusante d'en apprendre davantage tout en partageant un moment en famille.

La soirée se poursuivra avec la projection du documentaire, puis un temps d'échange d'une vingtaine de minutes avec des parents et des professionnels. Enfin, un quiz interactif permettra de terminer la soirée en testant ses connaissances dans la bonne humeur.

Porté par le pôle parentalité, le Point Information Jeunesse (PIJ) et la Caisse des écoles, la soirée s'inscrit dans une démarche de prévention et de sensibilisation menée par la Ville autour de la santé et du bien-être des jeunes. Des jeux conçus notamment dans le cadre du chantier jeunes viendront également enrichir cette soirée.
L'objectif ? Donner aux familles des clés pour accompagner les usages numériques, tout en rappelant l'importance des moments partagés. Car pour faire une pause avec les écrans, rien de tel que de jouer ensemble !





ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES : PRÊTS POUR VOTER ?

Les dimanches 18 avril et 2 mai 2027, les Français seront appelés aux urnes pour élire le président de la République. Inscription, nouvelle carte électorale… Voici les principales informations à connaître pour voter à Villebon.

LES DATES ET DÉMARCHES À RETENIR

Le président de la République est élu au suffrage universel direct, pour un mandat de cinq ans. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour, les deux candidats arrivés en tête se présentent au second tour.

1er tour : dimanche 18 avril 2027
2nd tour : dimanche 2 mai 2027

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la ville. Pour le scrutin de 2027, la date limite d'inscription est fixée au vendredi 12 mars 2027.

Avant cette date, pensez à :

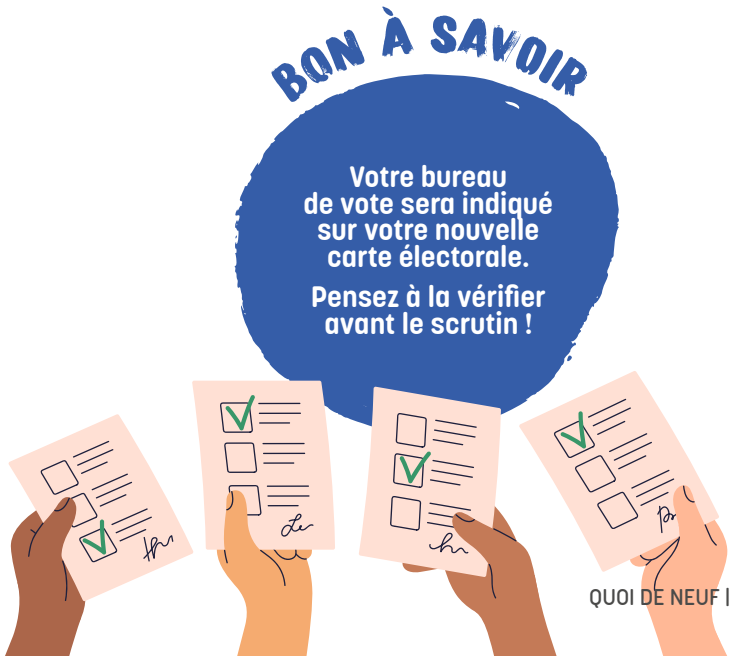
- → vérifier votre situation électorale en cas de changement d'adresse ou de première inscription,
- → préparer les documents nécessaires pour voter (carte électorale, pièce d'identité).

NOUVEAUTÉS 2027

Fin mars 2027, tous les Villebonnais recevront une nouvelle carte électorale, avec un numéro d'ordre sur la liste (différent du numéro national d'électeur). Après réception, pensez à détruire votre ancienne carte.

Un redécoupage des bureaux de vote a également été réalisé afin de mieux répartir les électeurs dans le quartier de La Roche. Les habitants concernés par un changement de bureau recevront un courrier.

Les rues transférées du bureau n° 6 vers le bureau n° 8 sont : chemin des Prés de la Roche, chemin du Bas de la Plante des Roches (n° 1 à 9), rue de Palaiseau, rue Vanderbilt, rue de la Basse Roche, impasse du Clos de la Roche et rue Heuraux.



J'ai une question





Où en est le déploiement de la fibre optique à Villebon-sur-Yvette et que faire en cas de difficultés de connexion ?

Le déploiement du réseau de fibre optique touche à sa fin à Villebon-sur-Yvette, l'ensemble des infrastructures relevant de la Délégation de Service Public (DSP) ayant été livré fin décembre 2025.

Près de 96 % des logements sont aujourd'hui éligibles à un abonnement à la fibre optique.

Si certains habitants rencontrent encore des difficultés de raccordement ou des dysfonctionnements de leur connexion, ils peuvent contacter Altitude Infra au 01 88 11 88 88, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h, ou effectuer une demande sur le site www.europessonne-fibre.fr, qui permet également d'en suivre l'avancement.

Vigilance face aux démarchages frauduleux
Plusieurs signalements font état de personnes se présentant au domicile des habitants comme des techniciens du service après-vente de la fibre. Il est rappelé que seules les entreprises mandatées par les opérateurs commerciaux ou par Altitude Infra sont habilitées à intervenir sur les raccordements.

Pourquoi les trajectoires des avions ont-elles changé au-dessus de Villebon-sur-Yvette ?

Depuis le 10 août et jusqu'au 17 décembre 2026, le Groupe ADP réalise d'importants travaux de rénovation de la piste 4 de l'aéroport de Paris-Orly, afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement des installations aéroportuaires.

Pendant cette période, les décollages et les atterrissages sont assurés exclusivement sur les pistes 2 et 3, entraînant une modification temporaire des trajectoires aériennes, notamment au-dessus de Villebon-sur-Yvette.

Le retour aux trajectoires aériennes habituelles est prévu fin décembre 2026, à l'issue du chantier.

→ **Pour en savoir plus**
sur les travaux et consulter les trajectoires aériennes, les habitants peuvent se rendre sur le site **entrevoisins.groupeadp.fr**.

BÉNÉFICIEZ D'UN ENVIRONNEMENT PROPRE ET SAIN POUR TOUS !

PROPRETÉ DES ESPACES

HYGIÈNE DURABLE

BIEN-ÊTRE POUR TOUS

jecontacte@cofraneth.fr
www.cofraneth.fr
Tél. 01 69 74 87 65
23, avenue de la Baltique
91140 VILLEBON SUR YVETTE

cofraneth
CARE THE PLANET
PROPRETÉ · SERVICES

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit



01 84 00 86 35
4 bis rue Voltaire
91120 Palaiseau

SAP Services à la personne

petits-fils.com

Grand Angle

VILLEBON ÉVOLUE, SES HABITANTS AUSSI

Un enfant qui quitte le foyer, un jeune couple qui cherche son premier logement, une famille qui s'agrandit, des parents qui souhaitent rester près de leurs proches… Les besoins des foyers changent au fil des parcours de vie. À Villebon, le parc immobilier s'adapte à ces transformations, alors que la population reste globalement stable.

De nouveaux logements sortent de terre au cours de ces dernières années, le nombre d'habitants, lui, évolue peu. Alors, pourquoi construire ?

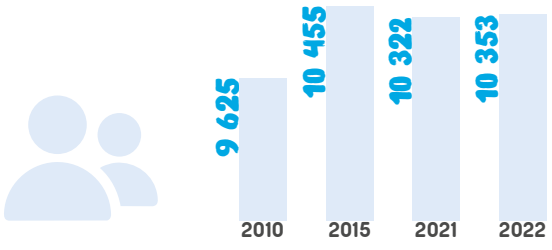
La réponse tient en partie dans le fait que la taille et la composition des ménages changent. Départ des enfants, séparations, veuvage, vieillissement de la population… Au fil des années, les foyers se recomposent et comptent moins de personnes.

-102
habitants à Villebon entre 2015 et 2022*

+ 130
résidences principales entre 2015 et 2022*

Les chiffres de Villebon illustrent bien ce phénomène. Après une progression entre 2010 et 2015*, où la population est passée de 9 625 à 10 455 habitants, la commune connaît une légère baisse, suivie d'une relative stabilisation. En 2022, on compte 10 353 habitants, un niveau proche de celui de 2021 (10 332 habitants). Malgré cette évolution démographique modérée, le nombre de résidences principales continue d'augmenter, passant de 4 467 en 2015 à 4 597 en 2022.

Évolution de la population



Cette évolution s'explique notamment par la diminution progressive du nombre de personnes vivant dans chaque logement. À Villebon, un logement accueille aujourd'hui en moyenne 2,18 personnes, contre 2,52 en 1999. Les logements doivent donc être plus nombreux pour accueillir une population équivalente.

Cela traduit une démarche de développement urbain maîtrisé : selon le Programme local de l'habitat (PLH) 2019-2024 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, la création de logements à Villebon est en moyenne quatre fois inférieure à celui observé dans les autres communes de l'agglomération. Un choix qui traduit la volonté de la Ville de répondre aux besoins en logements tout en limitant la pression sur les espaces naturels.

* Les données démographiques les plus récentes disponibles auprès de l'Insee au moment de l'étude sont celles du recensement 2022.

La demande de logements répond à une évolution de la société : il ne s'agit pas seulement d'accueillir de nouveaux habitants, mais de répondre aux besoins d'une population dont les modes de vie et la composition des foyers changent.



RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN

Derrière la notion statistique de « ménage », on retrouve des histoires très différentes et des besoins qui évoluent dans le temps. La diversité des profils de la population villebonnaise souligne l'importance de proposer une offre variée : des petites surfaces pour les jeunes ménages, des espaces adaptés aux familles et des habitations permettant aux seniors de conserver leur autonomie.

53,8 %

des habitants ont moins de 45 ans en 2022

9,1 %

ont 75 ans et plus en 2022

En 2022

52 %
des logements étaient des appartements

48 %
des maisons

7 acquisitions immobilières sur 10 concernent des Villebonnais.

RESTER À VILLEBON À CHAQUE ÉTAPE DE VIE

Pour la Ville, l'enjeu est de faciliter les parcours résidentiels. Chacun doit pouvoir trouver un logement correspondant à sa situation, sans être contraint de quitter la commune lorsque ses besoins évoluent.

Cette logique est déjà visible dans les mouvements résidentiels. Selon les données communiquées par l'Agglomération Paris-Saclay, 7 acquisitions immobilières sur 10 concernent des Villebonnais. Un chiffre qui témoigne de l'attachement des habitants à leur commune et de leur volonté d'y rester. La qualité du cadre de vie, les espaces verts et la proximité de pôles d'emplois comme Courtabœuf et Villebon 2 sont autant d'atouts qui incitent à y poursuivre son parcours résidentiel. Une partie des logements qui se libèrent ou se construisent permet à des Villebonnais déjà installés de changer d'habitation tout en conservant leur environnement.



« Notre objectif est de permettre aux Villebonnais de pouvoir continuer à vivre à Villebon lorsqu'ils changent de situation familiale ou professionnelle. Le logement doit accompagner les parcours de vie, et non les contraindre à quitter la commune. »

PASCAL FOURNIOUX,
Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme réglementaire, à l'habitat, aux transports et aux mobilités.

UNE PRIORITÉ : PERMETTRE AUX JEUNES MÉNAGES DE S'INSTALLER

L'accès à la propriété ou à la location constitue un enjeu particulier pour les jeunes actifs et les familles. Villebon compte une population active importante : 49,7 % de ses habitants sont actifs, une part qui atteint 78,6 % chez les 15-64 ans. Cette dynamique s'explique notamment par la présence d'un bassin d'emplois important, avec le parc d'activités de Courtabœuf et les entreprises implantées sur le territoire.

Toutefois, les jeunes ménages qui souhaitent s'installer à proximité de leur lieu de vie actuel peuvent rencontrer des difficultés pour trouver un habitat adapté à leurs moyens et à leurs attentes. Les logements neufs permettent de combler ce besoin. L'enjeu est de diversifier l'offre, tant en matière de surface que de prix, pour répondre aux envies des jeunes ménages, qu'ils souhaitent devenir propriétaires ou rester locataires. Ces nouvelles perspectives doivent faciliter leur installation à Villebon et leur permettre d'y construire leur avenir.

Nombre d'actifs en 2022 :
5 148, SOIT 78,6 %
de la population des 15 – 64 ans



SITE DE LA DGA : LE PROJET AVANCE !

Parmi les projets appelés à contribuer à cette évolution figure celui du site de la DGA. Lors de sa visite à Villebon au mois de septembre, Fabienne Balussou, Préfète de l'Essonne, a échangé avec Victor Da Silva sur l'avenir du site.

Son avenir fait l'objet d'échanges entre la Ville et les services de l'État depuis plusieurs années. L'objectif : créer de nouveaux logements sur ce site, avec une part consacrée à l'habitat social. Un enjeu majeur alors que plus de 300 familles villebonnaises sont actuellement en attente d'un logement social sur la commune.

Le projet doit encore franchir différentes étapes avant sa concrétisation. La Ville poursuit sa réflexion avec l'État autour de l'avenir de ce site stratégique. À l'issue, une réunion de concertation de recueil des attentes complémentaires des Villebonnais permettra de présenter les grandes orientations et d'échanger sur le devenir de ce site.







ENJEU MAJEUR

Plus de 300 familles villebonnaises sont actuellement en attente d'un logement social sur la commune.



Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette, aux côté de Fabienne Balussou, Préfète de l'Essonne et Rémi Bourdu, Sous-Préfet de Palaiseau.



PRÉPARER L'AVENIR

L'avenir du site de la DGA s'inscrit également dans une réflexion plus large sur les équipements et les services publics présents à Villebon. Il devrait également accueillir une nouvelle Gendarmerie, accompagnée de logements destinés aux familles de militaires, des commerces en pied d'immeubles et des lieux de convivialité. Ces échanges alimentent la réflexion engagée sur l'avenir du site de la DGA. Le projet devra trouver un équilibre entre la demande résidentielle, les besoins des services publics, les attentes des habitants et les exigences environnementales.

En effet, l'intégration paysagère et écologique constituera un axe central de la réflexion sur l'aménagement du site, afin d'assurer une transition harmonieuse avec les espaces naturels. Celle-ci reposera notamment sur le maintien de surfaces en pleine terre et le développement de la trame verte pour préserver la nature en ville. Le projet contribuera également à valoriser l'écosystème de l'Yvette, en conservant une zone tampon inconstructible, essentielle au maintien des continuités écologiques.



ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR

L'évolution démographique de la Ville montre finalement une réalité simple : une population stable ne signifie pas des besoins figés.

La construction de nouveaux logements répond à un double enjeu : permettre aux Villebonnais de trouver un habitat adapté à leur situation et préparer l'avenir de la commune, sans chercher à augmenter mécaniquement sa population.

C'est dans cette perspective que la Ville entend poursuivre sa politique foncière : accompagner les parcours de vie, favoriser la diversité des logements, répondre au plus près aux besoins des Villebonnais, tout en préservant notre cadre de vie grâce à un urbanisme maîtrisé.



« Villebon doit pouvoir évoluer sans perdre ce qui fait son équilibre. Notre responsabilité est d'anticiper les besoins en logements, permettre aux familles et aux jeunes ménages de rester sur la commune et donner à chacun la possibilité d'y construire son parcours de vie. »

VICTOR DA SILVA,
Maire de Villebon-sur-Yvette.



Sortons



ET SI ROBIN DES BOIS N'ÉTAIT PAS TOUT À FAIT CELUI QUE L'ON CROIT ?

Le célèbre justicier s'empare de la scène du Centre Culturel Jacques-Brel dans une comédie musicale pleine d'humour, de chansons et de rebondissements. Rendez-vous en famille le dimanche 20 décembre à 16 h !

UNE FORÊT, UN PRINCE PAS TRÈS SYMPA ET UN HÉROS EN COLLANTS…

Le Roi est parti ? Mauvaise nouvelle ! Son frère, le Prince John, en profite pour s'emparer du trône et remplir ses coffres sur le dos des plus pauvres. Heureusement, Robin des Bois et son fidèle Petit Jean ne comptent pas le laisser faire. Mais entre deux aventures, Robin rencontre Marianne, une princesse au caractère bien trempé… De quoi chambouler ses plans !

DE L'ACTION, DES CHANSONS ET BEAUCOUP D'HUMOUR

Cette version revisitée de la célèbre légende mêle aventure, amour, magie et parodie. Sur scène, les chansons pop et jazz, les décors colorés et l'univers inspiré de la bande dessinée donnent un sacré coup de jeune à l'histoire.

Tarifs : 13 € plein tarif · 10 € tarif réduit · 8 € tarif enfant

Billetterie en ligne

MINI-JEUX

RÉBUS

QUI SE CACHE DERRIÈRE L'ÉNIGME ?

R'    

Réponse : Robin des Bois

LE DÉFI DE ROBIN

SAUREZ-VOUS RETROUVER L'INTRUS ?



Réponse : la voiture, bien-sûr !

MOTS MÊLÉS

RETROUVE CES 5 MOTS :

ROBIN · BOIS · MARIANNE · FORÊT · JUSTICE

U	U	O	I	E	F	L	N	X	S	K	U
R	G	K	D	R	C	B	W	H	I	Y	S
T	H	D	O	K	F	I	J	O	A	B	L
W	C	B	S	I	O	B	T	J	X	V	K
A	I	K	J	K	E	Y	U	S	N	T	V
N	C	J	T	G	O	J	E	I	U	M	T
F	K	S	A	L	B	O	F	L	Z	J	Z
L	J	S	D	O	G	N	G	D	B	B	B
X	F	T	M	A	R	I	A	N	N	E	V
E	T	B	R	P	S	H	K	B	D	Q	J
Y	N	U	G	P	G	H	F	O	R	E	T
O	N	P	B	H	N	O	H	U	N	G	P

Attention, certains mots sont cachés en diagonale



LES AMAZONES

VENDREDI 15 JANVIER À 21 H

25 € PLEIN TARIF - 20 € TARIF RÉDUIT - 8 € TARIF ENFANT

Vu à Villebon

Cartables sur le dos et sourires aux lèvres, les petits Villebonnais ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. Une rentrée placée sous le signe des retrouvailles et des nouveaux projets.



1er SEPTEMBRE

5 SEPTEMBRE



Sport, musique, culture, loisirs, solidarité... Avec plus de 80 associations présentes au Forum des associations, les Villebonnais avaient l'embarras du choix pour trouver leur nouvelle activité ou renouveler leur engagement.

12 SEPTEMBRE



Chaque année, la Ville plante plusieurs arbres remarquables en hommage aux bébés villebonnais et inscrit leurs prénoms sur une plaque : c'est le principe de l'opération Mon arbre à moi. Une manière symbolique de faire grandir ensemble les nouvelles générations et la nature.

Retrouvez tous les albums sur le site la Ville.

Avec le soutien de la CPS via le fonds de soutien au projets développement durable

PARIS SACLAY Communauté d'agglomération | AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE L'AGGLOMÉRATION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE





DU 18 AU 20 SEPTEMBRE





Trois jours d'animations et de festivités ont rythmé les Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien ! Entre réalité virtuelle, tyrolienne, accrobranche, escape game, retraite aux flambeaux et show de feu, les Villebonnais ont répondu présents pour faire de cet événement un succès.
Le week-end s'est poursuivi en musique avec, une soirée dansante et au Centre Culturel Jacques-Brel, le spectacle « Days in a Life » de The Beatles Factory.

16 OCTOBRE



Entre jazz, musique classique et influences orientales, Jérémy Hababou a invité le public du Centre Culturel Jacques-Brel à un voyage musical avec Unorthodox Pianist. Un concert aux sonorités multiples porté par les compositions originales du pianiste.

La cour de la crèche de la Basse Roche s'est refait une beauté ! Un revêtement coloré et de nouveaux jeux viennent enrichir cet espace extérieur, pour favoriser l'éveil, la motricité et les moments de jeu en plein air des tout-petits.



MA VILLE durable

ET SI VOTRE RUE DEVENAIT VOTRE JARDIN ?

Quelques voisins, une envie de jardiner ensemble et un petit coin de verdure à faire vivre : avec le permis de végétaliser, les habitants peuvent transformer une partie de l'espace public en jardin partagé.

UNE IDÉE QUI POUSSE ET QUI RASSEMBLE

Jardinière, pied de mur, bac à fleurs ou petite parcelle : toutes les idées sont les bienvenues. La Ville autorise l'occupation d'un espace public et les habitants s'engagent à le végétaliser et à l'entretenir, seuls ou entre voisins.

Pour se lancer, il suffit de déposer une demande auprès du Centre Technique Municipal et la Ville étudie ensuite sa faisabilité.

→ **Centre Technique Municipal**
Tél. 01 69 93 49 30
ctm@villebon-sur-yvette.fr





RUE MILLET, L'EXEMPLE QUI DONNE ENVIE

Depuis 2018, une parcelle de la rue Millet est cultivée collectivement par des habitants. Il s'agit du premier permis de végétaliser de Villebon.

« *Certains voisins semaient des fleurs spontanément. On était plusieurs passionnés, avec des compétences différentes, alors on a décidé d'en parler à la Mairie* », raconte Smaïl, impliqué dans le projet depuis ses débuts.

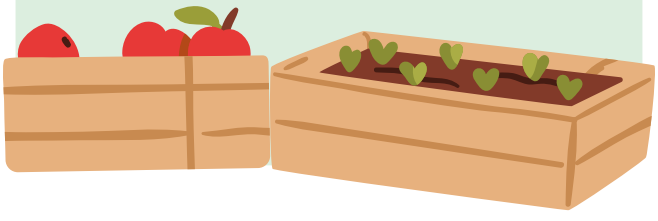
Tomates, haricots, pommes de terre, aromates, mais aussi cerises, mirabelles, figues… Avec l'accompagnement de la Ville, la parcelle s'est transformée en véritable jardin.

FAIRE POUSSER LES LÉGUMES… ET LES LIENS

Ici, chacun participe selon ses envies et ses disponibilités. Plantation, paillage, récolte : le jardin fonctionne avant tout grâce à l'envie de faire ensemble. Smaïl tient également à faire une place aux plus jeunes : « *J'essaie de faire participer les enfants car j'ai à cœur de transmettre ce savoir. Ils peuvent apprendre en s'amusant.* »

Au fil des années, le jardin a surtout changé les relations entre voisins. « *On se connaît davantage, on communique plus et cela a créé de la confiance* ». Le jardin accueille chaque année un troc de plantes ouvert aux habitants. « *Venez nous rendre visite au jardin rue Millet lors du prochain troc le dimanche 15 novembre à 10 h. Vous pourrez voir la dynamique, l'engouement et demander des conseils* », propose Smaïl.

Alors, à vous de faire pousser l'idée !
Et si le prochain permis de végétaliser était celui de votre rue ?



SITE DU MOULIN DE LA PLANCHE : UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ À FAIRE VIVRE

Entre bois, haies et zone humide, le site du Moulin de la Planche offre un refuge précieux à la faune et à la flore villebonnaises. Sur ces 4 000 m², la Ville et ses partenaires font vivre un espace naturel préservé, où chacun peut contribuer à la biodiversité.

UN SITE NATUREL PRÉSERVÉ

Terrain communal situé en bord d'Yvette, entre le pont du Moulin de la Planche et l'école Andersen, le site est un espace pilote de la convention « *Nature en ville* » passée entre la Ville et le Département. Sa zone boisée, ses bosquets, ses haies de lierre et sa zone humide en font un véritable refuge pour la biodiversité.



73 KG DE MIEL RÉCOLTÉS CETTE ANNÉE !

Depuis juillet 2023, quatre ruches installées au Centre Sportif Saint-Exupéry sont entretenues par les apiculteurs formés de la MJC Boby-Lapointe.

Cette année, elles ont permis de récolter pas moins de 73 kg de miel. Un beau résultat qui témoigne de l'importance de préserver les abeilles et leur environnement.

→ **Envie de découvrir l'apiculture ?** La MJC propose des formations un mardi sur deux.

UN JARDIN QUI SE CONSTRUIT ENSEMBLE

La Ville collabore avec la MJC Boby-Lapointe et l'association Haie Magique pour entretenir et valoriser le site. Plantations, entretien, fabrication d'abris pour la faune ou encore mobilier en matériaux récupérés : les animations permettent aux habitants, aux enfants et aux jeunes de mettre concrètement la main à la pâte.

Le Club Nature du collège Jules-Verne participe également chaque semaine à la vie du site, tandis que des collaborations avec les écoles de la commune permettent aux plus jeunes de découvrir les espèces qui les entourent.





PARTICIPEZ AUX PROCHAINS CHANTIERS

Envie de découvrir le site et de donner un coup de main ?
Pas besoin d'être expert pour participer ! Un chantier participatif, c'est l'occasion de découvrir le site autrement, d'apprendre quelques gestes utiles à la biodiversité et surtout de contribuer concrètement à préserver ce petit écrin de nature villebonnais. Venez seul, en famille ou entre voisins : des chantiers participatifs sont régulièrement organisés avec la MJC Boby-Lapointe.

Vie associative

Aïkido club de Villebon

Trois nouveaux promus en juin



La préparation aux passages de grades a porté ses fruits en juin dernier. Malgré les fortes chaleurs, trois élèves de François Pichereau, notre professeur, ont brillamment réussi leur examen : Sarah et Florian ont obtenu leur 1er Dan, tandis que Samson a décroché son 2e Dan. Nous avons bien entendu félicité les nouveaux promus et célébré ces réussites à l'occasion du barbecue de fin d'année.
Fin août, plusieurs membres du club ont participé au stage de cinq jours à Crozon, organisé par Damien et Marie et co-animé par Christian Mouza et François Pichereau. Une belle occasion de pratiquer l'aïkido tout en profitant d'activités nautiques.
Comme chaque année, nous prévoyons également d'organiser un stage interclubs au profit du Téléthon.
Enfin, de nouveaux pratiquants nous ont rejoints en septembre. Si vous avez 14 ans ou plus, il est encore temps de venir découvrir notre art martial sur les tatamis, avec un cours d'essai gratuit !

Martine Guérin, Présidente
Tél. 01 69 32 11 69
aikido.villebon@gmail.com
aikido-villebon.jimdofree.com

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette (APVY)

Les rendez-vous immanquables



Le Club Philatélique de Villebon-sur-Yvette organise un salon toutes collections le samedi 21 novembre de 9 h à 17h30 au Centre Culturel Jacques-Brel. C'est une rencontre importante pour les collectionneurs et passionnés de tous âges. Une exposition philatélique complétera le salon. Et comme chaque année la buvette et le stand pâtisserie attendent les gourmands, petits et grands. Nous vous espérons, nombreux, pour échanger sur nos activités et éventuellement nous rejoindre à l'association.

Deuxième temps fort de cette fin d'année, ce sont les expositions mensuelles à la médiathèque, avec un thème différent chaque mois.
L'année 2027 sera également marquée par le salon Cartophila du dimanche 31 janvier. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

Croix-Rouge Française – Unité Locale Vallées Bièvres Yvette

Zoom sur la maraude

À destination des personnes sans abri et sans domicile fixe, la maraude a pour but de maintenir un lien social, d'encourager l'orientation vers des travailleurs sociaux et d'alerter les pouvoirs publics en recensant les situations rencontrées.
Pour que cette action essentielle puisse continuer, l'engagement des bénévoles est indispensable. Vous avez envie de vous sentir utile ? Vous voulez aider les personnes vulnérables ? Vous souhaitez mener en équipe des projets solidaires valorisants ? Autant de bonnes raisons de rejoindre les 110 bénévoles de l'Unité Locale Vallées Bièvres Yvette de la Croix-Rouge française !
Devenir bénévole à la Croix-Rouge française, c'est tout simple : contactez-nous et venez faire un essai selon vos disponibilités.

Isabelle Barbereau, Présidente
Tél. 07 55 60 41 81
ul.bievresyvette@croix-rouge.fr

Villebon Sport Football

Le Villebon Sport Football en Belgique

La saison 2025/26 restera marquée par la participation à un tournoi international en Belgique pour les U10/11. Pour nos jeunes joueurs, cette expérience a constitué une belle découverte du football de haut niveau, où chaque rencontre représentait un nouveau défi.
Ils ont eu l'occasion d'affronter des adversaires de renom et ont ainsi appris à gérer la pression, à rester soudés et à se dépasser dans l'adversité. Leur attitude exemplaire, leur enthousiasme et leur esprit d'équipe ont permis de porter fièrement les couleurs du Villebon Sport Football.
Cette expérience restera une belle aventure sportive et humaine, vécue par un groupe uni et solidaire.
Remercions Mehdi et son adjoint Lucas pour cette belle initiative.

Émilie Illoul, Présidente
Tél. 06 52 61 75 91

Association de Judo et Sports Assimilés (AJSA)

Nouvelle discipline intégrée à l'AJSA : le Taïso

Nous avons créé deux séances de Taïso par semaine en journée (mardi et vendredi de 14 h à 15 h). Qu'est-ce que le Taïso ? Une séance de renforcement musculaire animée par Adam Bailly, en musique, adapté à tout âge et à toute morphologie. Les cours de judo pour tout âge continuent également. Tous les horaires des cours sont précisés sur notre site internet.

Au plaisir de vous voir sur le tatami !

Antoine Cottin, Président
Tél. 06 59 80 24 13
judo-villebon.fr

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement à Villebon (ASEVI)

Comprendre le ciel : l'histoire de la météo de l'Antiquité à nos jours

Comment prévoir le temps qu'il fera demain ? Cette question, qui accompagne l'humanité depuis des millénaires, est au cœur de l'histoire de la météorologie. Des premiers savants observant le ciel aux satellites et modèles numériques d'aujourd'hui, la conférence du mardi 10 novembre à 20h30 à la MJC Boby-Lapointe vous invite à découvrir comment les connaissances météorologiques se sont construites au fil des siècles. Vous explorerez les grandes étapes qui ont permis de mieux comprendre l'atmosphère, de prévoir les phénomènes météorologiques et, plus récemment, de modéliser le climat pour mieux s'adapter aux défis de notre époque.

Nous évoluons dans un système climatique dont le fonctionnement général résulte des couplages de ses composantes. Les océans et l'atmosphère ont un comportement chaotique. Le climat, lui est défini par des moyennes, qui ne sont pas affectées par le chaos.
C'est toute la différence entre météorologie et climat.
Une rencontre passionnante à la croisée de l'histoire des sciences, de la météorologie et de l'étude du climat.

Christian Guin, Président
Tél. 06 64 28 71 93
contact@asevi.net

Le Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix



Découvrez l'association au service des agriculteurs et élus du territoire

Le Triangle Vert est une structure professionnelle associative au service des communes de Villebon-sur-Yvette, Épinay-sur-Orge, Les Ulis, Ollainville et Marcoussis, et de leurs agriculteurs et agricultrices. Présente sur le territoire depuis 2003, l'association constitue un interlocuteur privilégié entre élus, agriculteurs et citoyens.
Ses actions portent sur les thématiques de l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité et les paysages, dans un but d'aide à la prise de décision des communes, de préservation du foncier agricole, d'accompagnement des projets des agriculteurs, et de sensibilisation du grand public et des scolaires. Elle travaille avec de nombreux partenaires à l'échelle communale, intercommunale et régionale.

Jérôme Cauët, Président
Tél. 06 56 68 88 43
contact@trianglevert.org

ASV - École de la voix

Et si vous osiez révéler votre voix ?

Vous aimez chanter ? Vous pensez que le chant lyrique n'est pas pour vous ? L'École de la Voix vous invite à franchir le pas ! À Villebon-sur-Yvette, l'association propose des cours de chant lyrique pour tous les niveaux, du débutant au chanteur plus expérimenté. Dans une ambiance bienveillante et conviviale, chacun peut découvrir sa voix, progresser et surtout prendre plaisir à chanter.
Avec Helma Warum, les séances abordent tous les aspects du travail vocal : respiration, technique vocale, maîtrise de la voix, interprétation, expression musicale et travail scénique. Chacun avance à son rythme, selon ses possibilités et ses envies.
Les séances se déroulent à la salle de l'ASV : deux jeudis par mois pour les cours, un dimanche par mois pour le travail de groupe. Aucune expérience n'est nécessaire pour débuter : la voix est un instrument qui se découvre et se travaille ! Envie de nous rencontrer ? Venez nous voir à l'ASV, poser vos questions et découvrir notre univers. Et si cette année était l'occasion de faire entendre votre voix ?

Alain Decoodt, Président
Tél. 06 07 47 75 40
ecoledelavoix@free.fr
ecoledelavoix.free.fr

La Boule villebonnaise

Une équipe bien sympathique



Le week-end du 28 et 29 août, Patrick Granger, Alain Bretel, et Betty Roze ont participé avec 6 joueurs de la CTD Essonne 91 au Rassemblement National des Associations de Pétanque UFOLEP. 256 Joueurs étaient présents soit 32 équipes de 6 à 8 joueurs. Un week-end sportif portant les valeurs que nous partageons tous. La pétanque est un sport citoyen et humaniste, et vecteur de valeurs telles que la solidarité, le fair-play, le civisme et l'accessibilité à tous. Elisabeth Delamoye, Présidente UFOLEP 91, était présente à l'organisation de cet événement important, et n'a pas manqué de supporter l'Essonne.

Betty Roze, Présidente
Tél. 06 88 17 24 50



Les P'tites Bouilles villebonnaises

Les surprises des P'tites Bouilles



Cette année, les P'tites Bouilles sont heureuses d'ouvrir leurs portes aux familles :

- séances d'essai pour toutes nos activités : l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles expériences,
- spectacle de Noël musical interactif et plein de magie créé par Rémi, le chanteur vedette des tout-petits : le sapin de Noël. Le mardi 15 décembre à 18h30 au Centre Culturel Jacques Brel, le Bonhomme de Couleurs attend Noël avec impatience. Il vient d'installer son beau sapin lorsqu'un étrange courrier lui parvient : il ne pourra commencer sa grande fête de Noël qu'une fois son sapin complètement illuminé !

Tarif : 10 € l'entrée.
Envie de nous rejoindre ? Que ce soit pour participer à une séance d'essai, découvrir nos activités ou réserver vos places pour le spectacle, n'hésitez pas à nous contacter.
Vous trouverez également sur le site toutes les informations concernant nos activités, les modalités d'inscription et notre actualité.

Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com
lesptitesbouillesvillebonnaises.fr

Madagascar, Solidarité, Volontariat et Actions (MASOVA)

Construire deux salles de classe à Morarano, Madagascar



Le 22 juillet 2026, les membres de l'association MASOVA, dont Modeline Safeno (Présidente), Georges Safeno (coordinateur), et Adeline Impano (membre de la délégation locale), ont visité l'avancement du chantier de construction de deux salles de classe dans le hameau enclavé de Morarano, commune de Foulpointe, région Atsinanana, à Madagascar.
Cette visite s'est déroulée en présence du maire de Foulpointe, Jhon Tody Andriamaharo, et du responsable du service technique de la mairie.
À l'issue de cette visite, MASOVA et la mairie de Foulpointe ont convenu de faire leur possible pour finaliser les travaux afin de permettre l'ouverture des deux salles de classe à la rentrée de septembre 2026.
La réception du chantier, initialement prévue le 24 juillet 2026, a été reportée en raison du retard constaté. Elle aura finalement lieu en novembre-décembre 2026, lors du prochain passage des membres de MASOVA à Madagascar.

Modeline Safeno, Présidente
Tél. 06 31 41 85 84
: Association MASOVA

Association du marché de Noël villebonnais

Marché de Noël à Villebon

Vivez la magie de Noël les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026 ! Venez nombreux découvrir notre marché de Noël et profiter d'un joli week-end placé sous le signe de la convivialité et de la féerie.
Au programme : une quarantaine d'exposants, de l'artisanat et des créations, des idées cadeaux et décorations de Noël, la présence du Père Noël, des boissons chaudes à partager, une restauration sur place, une ambiance chaleureuse et festive. Un moment à partager en famille ou entre amis !
Venez rencontrer nos créateurs et artisans, trouver vos cadeaux de Noël et profiter d'un moment convivial autour d'un bon vin chaud et d'un repas sur place. Nous vous attendons nombreux pour faire vivre la magie de Noël à Villebon !

Stéphanie Bostjancic, Présidente
Tél. 06 08 10 00 49

Expressions

VILLEBON AVEC VOUS

CULTIVONS CE QUI NOUS RASSEMBLE

Faire de Villebon une ville toujours plus vivante et conviviale : c'est l'ambition qui guide notre politique culturelle. Tout au long de l'année, nous proposons des événements qui réunissent les Villebonnais et rassemblent toutes les générations.

Les fêtes de la Saint-Côme et de la Saint-Damien en ont donné une belle illustration. Vous avez été nombreux à accueillir avec enthousiasme les nouveautés, notamment le retour de la retraite aux flambeaux. Vos retours chaleureux nous encouragent à poursuivre dans cette voie. C'est dans cet esprit que nous souhaitons faire évoluer les rendez-vous qui font l'identité de Villebon, des Terrasses d'été au cinéma en plein air, sans oublier Halloween, tout en imaginant de nouvelles occasions de nous retrouver.

La saison du Centre culturel Jacques-Brel s'inscrit également dans cette dynamique. Nous proposons une programmation variée, qui s'adresse à tous. Mais c'est avant tout pour vous que nous travaillons à cette offre. Comme nous nous y sommes engagés, nous voulons vous donner davantage la parole, afin que vos envies et vos attentes viennent enrichir nos choix. Vous serez prochainement associés à la programmation de nos événements : humour, théâtre, danse classique ou contemporaine, concerts, spectacle jeune public ou familial... Faites-nous connaitre vos envies ! Une première initiative qui en appellera d'autres.

La Médiathèque, le Conservatoire et la MJC Boby-Lapointe contribuent eux aussi pleinement à la vie culturelle de Villebon. Lieux d'apprentissage et de pratique artistique, ils complètent et enrichissent les spectacles et les manifestations organisés dans la commune.

Notre volonté est de poursuivre ce travail pour vous et avec vous, en restant à votre écoute, mais aussi en osant de nouvelles propositions. Car c'est aussi notre rôle de vous surprendre ! ●

Victor Da Silva • Romain Millard • Michèle Boulanger • Olivier Lehoussel • Anne Graveleau • Michel Cinotti • Nathalie Plumail • Fathi Aârab • Dominique Rousseau • Pascal Fournioux • Lili-Rose Blanchard • Sarah Degenne • Mickaël Da Conceição • Sandrine Lemonnier • Nicolas Morin • Ismail Mesloub • Karine Lorin • Fernando Machado • Francine Negro • Patrick Cossard • Anaïs Bonnamy • Carmelo Randazzo • David Polizzi • Anaïs Lemonnier • Christophe Olivier • Virginie Polizzi • Chloé Berthaud. ***villebonavecvous.net***

PARTAGEONS DEMAIN

CARTON ROUGE AU MAIRE : LA MINORITÉ MUNICIPALE SANCTIONNÉE

En mars 2026, 1 547 Villebonnais (39 % des suffrages) ont voté pour « Villebon Partageons Demain », contre 2 452 pour « Villebon avec Vous ». Nos six élus portent leur voix et, comme tous les conseillers municipaux, représentent l'ensemble des habitants. Nous avons le droit d'être informés, de participer aux débats et de rendre compte de notre action.

Pourtant, la majorité nous écarte des instances de débat dès qu'elle le peut. Elle réduit de 60 % notre espace d'expression dans ce magazine : de 5 000 à 2 000 caractères. Dans Vivre à Villebon n° 189, elle invoque la nécessité de privilégier une information institutionnelle « fiable ». Faudrait-il comprendre que seule la parole de la majorité serait digne de confiance ? Aucun élu ne détient le monopole de la vérité.

Au conseil municipal du 24 septembre, le maire a été plus explicite : il justifie la réduction de notre espace d'expression en jugeant que nos tribunes sont des attaques contre la majorité. Voilà donc notre liberté d'expression jugée à l'aune de notre docilité !

Vivre ensemble en démocratie, c'est accepter la pluralité des opinions, y compris lorsqu'elles dérangent. Notre rôle n'est pas d'approuver systématiquement la majorité, mais de débattre, proposer et, lorsque c'est nécessaire, contester ses décisions. Ce droit n'est pas une faveur accordée par le maire.

Autre symbole : la photo des conseillers municipaux en une du magazine et du site municipal ne montre que les 27 élus de la majorité. Pourtant, le conseil municipal compte 33 élus. La représentation de notre commune ne saurait se limiter à la seule majorité.

Nous demandons le rétablissement de notre espace d'expression et de notre place dans les instances de débat.

villebon-partageons-demain.fr

18 octobre 2026 ●

Ophélie Guin • Régis Vaillant • Marina Boutault-Labbé • Fanny Dutillieux • Gilles Morichaud • Jean-Pierre Ernouf

villebon-partageons-demain.fr - 06 52 93 75 68

Vie pratique



Fermeture des services pendant les fêtes

Pendant les fêtes de fin d'année, les services municipaux adaptent leurs jours d'ouverture.

Hôtel de Ville et Centre Technique Municipal : les services restent ouverts les jeudis 24 et 31 décembre. Ils seront fermés les vendredis 25 décembre et 1er janvier ainsi que le samedi 26 décembre.

- **Crèches** : fermées du vendredi 25 décembre au vendredi 1er janvier.
- **Centre de Loisirs et Service jeunesse** : fermés les vendredis 25 décembre et 1er janvier.
- **Centre Sportif Saint-Exupéry** : fermé du lundi 21 décembre au dimanche 27 décembre inclus.
- **Ludothèque** : fermée du lundi 21 décembre au lundi 28 décembre inclus.
- **Médiathèque** : fermée du samedi 26 décembre au lundi 4 janvier inclus.
- **Conservatoire Erik-Satie et Centre Culturel Jacques-Brel** : fermés du lundi 21 décembre au dimanche 3 janvier inclus.

RÉSERVEZ ICI
VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
CONTACTEZ LA MAIRIE AU 01 69 93 49 00



Carnet

NAISSANCES

- Livio Bernat De Araujo, 25 mars
- Iyad Adam, 3 juillet
- Léon Gaune Martins, 25 juillet
- Nathan Kiros Bogale, 28 juillet
- Ilyne Jouili, 3 août
- Gabriel Noury, 7 août
- Ayla Ramboro Pereira, 20 août
- Myla Goudenège, 25 août
- Cléo Nicolas Moscardelli, 26 août
- Atlas Tichadou, 31 août
- Divina Sammour, 31 août
- Souleymen Tenniche, 11 septembre
- Naëlya Audy, 16 septembre
- Edouard Villaumé, 17 septembre
- Astrid Bonnet, 22 septembre
- Isaac Ali-Zoubir, 24 septembre
- Mathéo Dumas, 29 septembre
- Loan Tchamogne, 2 octobre
- Axel BOURDON, 5 octobre

MARIAGES

- Maxime Karimboccus et Ophélie Bonnet, 25 juillet
- Miguel De Jesus et Ana Lopes, 1er août
- Omar Kotti et Camille Bouillard, 28 août
- Flavien Bertomeu et Pauline Barata, 12 septembre
- Hugo Swolarski et Sreypech Lun, 19 septembre
- Yannick Colineau et Ode Mekki, 26 septembre

DÉCÈS

- Jean-Louis Mousseau, 1er juillet
- Chantal Jeannin Veuve Salesse, 2 juillet
- Aurelia Ayuda Veuve Merino, 1er août
- Denis Gaillaud, 15 août
- Sarra Birem Épouse Leghrib, 21 août
- Marc Noicy, 22 août
- Brigitte Jean-Baptiste, 26 août
- Pierre Vayssiere, 7 septembre
- Christiane Imbault Veuve Joly, 8 septembre
- Anne Le Strat Veuve Drouard, 12 septembre
- Guy Bureau, 13 septembre
- Priscille Debuchy Épouse Faure, 23 septembre





INSCRIVEZ-VOUS !

SCANNEZ-MOI !

TESTEZ LES PRODUITS DE DEMAIN !

TEST CONSOMMATEUR INDEMNISÉ (12 - 40 €)
En bons multi enseignes selon les études

TESTS PRODUITS, DÉGUSTATIONS
Alimentaire, Cosmétique, Automobile, Alimentation animale, Services...votre avis compte !

PROFILS VARIÉS RECHERCHÉS
Tous profils recherchés (âge, genre, etc.)

EN PARTICULIER, AU MOIS DE NOVEMBRE : INDEMNISATION DE 40€ POUR TEST PHOTO RECHERCHONS HOMMES & FEMMES DE TOUT ÂGE À LA PEAU MATE À FONCÉE







Société de Test Consommateur
EUROSYN - Bât. Muscari - ZA Courtaboeuf
16 avenue du Québec
91140 Villebon sur Yvette
https://www.eurosyn.fr/

eurosyn consumer science

NOTRE histoire

COURTABŒUF AU FIL DU TEMPS



La ferme de Courtabœuf en 2009
Véronique PAGNIER - Wikimedia Commons

APRÈS AVOIR EXPLORÉ LES ALENTOURS DU GRAND DÔME, REPRENONS LE TOUR DU GRAND VILLEBON, VERS LE PARC D'ACTIVITÉS DE COURTABŒUF.

SUR LES TRACES DE LA FERME DE COURTABŒUF

Par la rue du Grand Dôme, traversons l'autoroute. Mis en service au Printemps 2015, l'échangeur avec l'autoroute A10 a amélioré la desserte du parc d'activités grâce à la création de deux nouvelles bretelles, vers et en provenance du Sud. Il a remplacé l'ancien pont, détruit en juin 2012. L'avenue du Québec se prolonge ensuite sur environ 2 km, jusqu'au chemin Mademoiselle. À gauche, celui-ci mène à l'avenue de l'Oural, puis à l'avenue des Indes, où se trouvent les bâtiments de l'ancienne ferme de Courtabœuf. Dans les années 1960, elle se trouvait au milieu d'un vaste plateau agricole !

LA FERME AU TEMPS DE MONSIEUR DUPRÉ

En 1933, la famille Dupré s'établit sur cette ferme de 255 hectares, dont l'activité principale consiste alors à vendre paille, foin et céréales dans Paris intra-muros. À cette époque, l'exploitation compte, outre les chevaux, une soixantaine de vaches, 300 brebis et environ 150 bœufs. L'assolement est varié, entre céréales et betteraves. La ferme possède également une distillerie, qui fonctionnera jusqu'en 1954 pour fabriquer de l'alcool à 93°, destiné au lavage des poudres à canon. Marcel Dupré commence ensuite à vendre directement le lait de la ferme. Chaque jour, les livraisons s'effectuent autour de Courtabœuf, ainsi que dans les communes d'Orsay, de Mondétour et de Villebon. En 1954, le premier yaourt nature voit le jour. Le cheptel laitier s'agrandit progressivement, jusqu'à atteindre 110 vaches en 1968. Dans les années 1950, Marcel Dupré reprend pour son fils la ferme de Viltain, afin d'étendre les cultures. Mais en 1969, il doit y rapatrier l'ensemble de ses activités. Les grands projets d'urbanisation de la plaine de Courtabœuf et l'émergence de la ville des Ulis, qui englobe alors sa propriété, l'obligent à quitter son exploitation.

COURTABŒUF AUJOURD'HUI

Cette ferme, installée autour d'une cour où le Rouillon, affluent de l'Yvette, prend sa source, était autrefois entourée de douves. Ses bâtiments abritent aujourd'hui une salle des fêtes, des restaurants, la médecine du travail et plusieurs commerces, tandis qu'un petit square occupe une partie des lieux. Le chemin Mademoiselle mène ensuite jusqu'à la rue Millet, devenue la frontière entre zone résidentielle et zone industrielle. Cette séparation, évidente aujourd'hui, est pourtant le fruit de débats animés dans les années 1980. En 1974, la Commune confie à la SAMBOE (Société d'économie mixte d'aménagement de Bures, Orsay et Étampes) l'aménagement et la commercialisation de la zone industrielle. Son développement conduit alors à repenser l'organisation du quartier et les liaisons entre les zones d'habitat et d'activités. La décision est finalement prise de limiter ces accès : la RN 188, dite bretelle de Chevreuse, est réalisée sans la sortie initialement prévue vers Villebon, et aucun accès direct à la zone de Courtabœuf n'est créé depuis la rue Millet.

Le parc d'activités de Courtabœuf a grossi et s'étend aujourd'hui sur trois communes : les Ulis, Villebon-sur-Yvette et Villejust. Renommée « *Courtabœuf Paris-Saclay Park* » il est le premier parc tertiaire européen. Il accueille plus de 1 500 entreprises sur 450 hectares et 3 500 000 m² de locaux. 25 000 salariés y travaillent et plus de 12 000 visiteurs y circulent chaque jour.

Geneviève Bonneau-Poirier, Dominique Pouyat et Gérard Foucher, « Le Temps des Cerises » atelier d'histoire locale, MJC Boby-Lapointe.

SERVICES FUNÉRAIRES DE L'YVETTE

PROMOTION

dans notre agence à ORSAY

100 Avenue Saint Laurent

25% de remise*

du 01/09 au 31/12/2026



GPG 350 • Stèle J50

Monument funéraire

*hors pose, hors semelle, hors gravure

Rendez-vous en agence :

100 Avenue Saint Laurent, 91400 ORSAY

01 69 93 00 59 - pompesfunebresyvette.fr

Modèles protégés par le code de la propriété intellectuelle et les conventions internationales sur les droits d'auteur. Tous droits réservés à GPG GRANIT - SAS - RCS Rennes B 440 494 136. Photos non contractuelles.

Partenaire GPG granit

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

LE BON CHOIX POUR FAIRE ENCORE PLUS D'ÉCONOMIES

WAAOH! Auchan

10%

CAGNOTTÉS SUR TOUS LES PRODUITS FRAIS DES HALLES[1]

LE JOUR DE VOTRE CHOIX

+

NOUVEAU

10%

CAGNOTTÉS SUR DES CENTAINES DE PRODUITS AUCHAN DU QUOTIDIEN[1]

TOUS LES JOURS

(1) Offre réservée aux porteurs de la carte fidélité valable une fois par semaine hors week-ends.
Visuels non contractuels. Modalités détaillées en magasin ou sur Auchan.fr.
(2) Offre réservée aux porteurs de la carte fidélité, valable dans les hypermarchés Auchan, drive, click & collect, livraison à domicile. Liste des produits concernés, et modalités détaillées en magasin ou sur Auchan.fr.
Visuels non contractuels.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
www.mangerbouger.fr

Livraison à domicile

FAITES LIVRER VOS MOUCHOIRS SANS METTRE LE NEZ DEHORS.



Choisissez vos produits en ligne.

Sélectionnez votre créneau.

Un livreur apporte vos courses à l'adresse de votre choix**.

Rendez-vous sur votre appli et sur le site **Auchan.fr**

Ne ratez aucune promo !

Scannez ce QR code

et consultez vos catalogues sur ou

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30

À VOTRE SERVICE SUR
Auchan.fr Infos pratiques sur www.auchan.fr(votre magasin Villebon)
Ou sur Facebook https://www.facebook.com/auchanvillebon

Auchan Villebon